

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.046

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 21 mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 mars 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 mars 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme COUDIGNAC représentée par Mme CIRAUD-LANOUE
M. Jean-Michel DENIS représenté par Mme Annie CHABANEAU
Mme PARSIGNEAU représentée par Mme BARRAUD DUCHÉRON

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR : M. LOUX

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions à diverses associations.

- CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE	+ 100,00 €
- AMICALE DES AMIS DU PREMIER RIMA	+ 1 000,00 €
- ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE ROYAN (A.P.R.)	+ 6 800,00 €
- COMITÉ DE JUMELAGE	+ 19 047,00 €
- SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (SNSM)	+ 15 000,00 €
- AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA VILLE DE ROYAN	+ 12 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 - Fonction 0203

- CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE + 100,00 €

Article 6574 - Fonction 0241

- AMICALE DES AMIS DU PREMIER RIMA + 1 000,00 €

Article 6574 - Fonction 025

- ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE ROYAN (A.P.R.) + 6 800,00 €

Article 6574 - Fonction 04

- COMITÉ DE JUMELAGE + 19 047,00 €

Article 6574 - Fonction 114

- SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (SNSM) + 15 000,00 €

Article 6574 - Fonction 520

- AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA VILLE DE ROYAN + 12 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 mars 2019

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH